

Vivarte entre en négociations exclusives avec la société financière Royer, Stéphane Collaert et Thierry Le Guénic pour la cession de Chevignon

Vivarte a pris la décision d'entrer en négociations exclusives avec la société financière Royer (société mère du groupe Royer), leader français du négoce de la chaussure, en partenariat avec Stéphane Collaert et Thierry Le Guénic, spécialistes de la mode et de la distribution, pour la cession de sa filiale Chevignon. Créée en 1979, Chevignon est depuis 2007 une filiale à 100 % de Vivarte.

Si cette opération se concrétise, le trio d'acquéreurs mettrait sa connaissance des secteurs de la mode, de la chaussure et de la maroquinerie pour poursuivre le repositionnement stratégique et la relance de Chevignon et ainsi, donner un nouveau départ à l'enseigne française. Chevignon serait alors au cœur d'un projet reposant notamment sur un programme à la hauteur des enjeux de développement que la célèbre marque aux blousons en cuir doit relever.

Chevignon a conclu l'année 2018 avec un chiffre d'affaires d'environ 24 millions d'euros, réalisé à travers un réseau de 60 points de vente en France, 115 à l'international et un *e-shop*. Chevignon emploie environ 180 collaborateurs.

Cette cession contribuerait au plan de réorganisation et de relance du groupe Vivarte actuellement mis en œuvre par son Président, Patrick Puy. « *Alors que la société financière Royer, Stéphane Collaert et Thierry Le Guénic accompagneront le développement de Chevignon, notamment à l'international, Vivarte sera en mesure de recentrer et concentrer ses moyens humains et financiers pour une relance efficace et donc une croissance pérenne de ses enseignes les plus porteuses* » indique Patrick Puy.

Ce projet est soumis aux instances représentatives du personnel. Sous réserve de cette consultation, de l'avis de sa maison mère Vivarte, de l'autorisation par l'autorité de la concurrence et de la levée des conditions suspensives usuelles, l'opération serait réalisée au premier trimestre de l'année 2019.

À propos de Vivarte

Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux groupes français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure et de la maroquinerie avec 5 enseignes de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros en 2017, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de trois grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : La Halle en périphérie, les enseignes de chaussures en centre-ville avec Minelli, San Marina et Cosmoparis, et le prêt-à-porter en centre-ville avec Caroll. Le Groupe compte aujourd'hui 12 000 collaborateurs, et plus de 3000 points de vente physiques dans le monde dont 1 900 en France.

À propos de la société financière Royer

La Société Civile Financière Royer est une société holding familiale qui détient plusieurs participations en particulier dans la chaussure.

Contact Presse

Clothilde Mbock Mbock : +33 6 29 94 55 34 clothilde.mbock-mbock@vae-solis.com

Laure Frugier : + 33 1 44 72 35 98 l.frugier@vivarte.fr

Laurence Poulailon : + 33 1 76 43 18 57 laurence.poulailon@grouperoyer.com